



Communiqué de l'Union Départementale CGT de Seine Maritime

UN 5 OCTOBRE RÉUSSI !

La colère des salariés, des privés d'emploi, des retraités et des jeunes, s'est exprimée avec détermination contre les reculs sociaux imposés par le gouvernement et le patronat, à l'occasion de la journée d'action interprofessionnelle unitaire du 5 Octobre 2021.

Ainsi, c'est près de 5 000 manifestants, malgré les mesures sanitaires et la météo pluvieuse, qui ont parcouru les rues de Dieppe, Elbeuf, Eu, Fécamp, Le Havre et Rouen, pour exiger le retour au plein-emploi, le renforcement de notre système de retraite par répartition, une augmentation générale des salaires et des minima sociaux, le développement de notre protection sociale, et une véritable égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes, et contre les mesures gouvernementales en matières d'assurance chômage et de retraites !

Attaque sur les libertés : Des décisions préfectorales INACCEPTABLES !

A la veille de cette journée d'action, le préfet de Seine Maritime publiait au recueil des actes administratifs de la préfecture de Seine Maritime, un arrêté autorisant des agents du service interne de sécurité de la SNCF à procéder à des « *palpations de sécurité* » en cas de « *circonstances particulières liées à l'existence de menaces graves pour la sécurité publique* ».

Ce texte affirme aussi que c'est parce qu'il y a des gares qu'il y a de la délinquance, laissant entendre que la solution serait la fermeture des gares pour l'empêcher...

Les Cheminots et les Usagers, notamment avec l'appui de la CGT, se mobilisent en permanence pour défendre le service public ferroviaire, en revendiquant la ré-humanisation des gares et des trains, pour la sécurité et la sûreté des voyageurs, et cela à l'encontre des décisions de l'Etat et des dirigeants de la SNCF à leur service. Ils rappellent régulièrement que les services de Sûreté ferroviaire ne sont pas des services de police et n'ont pas à remplir des missions de police.

Ces écrits sont donc clairement un affront qui leur est fait !!!

Le préfet s'autorise même à un amalgame particulièrement grave en indiquant « *Que le contexte terroriste persistant et les mouvements sociaux à durée indéterminée constituent des circonstances graves de désordre* ».

Cette assimilation est d'autant plus inacceptable que pour motiver son arrêté, la Préfecture fait état de toute une série de faits qui n'ont rien à voir avec les mouvements sociaux et cite pêle-mêle : « *bandes de jeunes désœuvrés ou marginaux* » présents, vols de bagages, flux migratoires, fraudeurs.....

Alors que le procès des attentats du 13 novembre 2015 a lieu actuellement, assimiler la menace terroriste avec les mouvements sociaux est complètement inacceptable !

.../...

Inacceptable également puisque l'on peut mesurer clairement une volonté préfectorale sur notre Département de se « payer du manifestant » !

Pour preuve, nous constatons un changement notable dans le comportement des forces de l'ordre, qui se font de plus en plus discrètes pour protéger les parcours de manifestations sociales déclarées, telles que leur mission le prévoit et jouent parfois la provocation pour tenter de pousser à la faute !

Cela aura été le cas sur certaines manifestations ce 5 octobre. Heureusement, la CGT avec ses organisations prend toujours ses responsabilités, et avec ses militants elle a assuré la protection des parcours et cortèges. Les manifestations se sont ainsi déroulées sans aucun problème !

Une journée d'actions, de grève et de manifestations qui en appelle d'autres !

Une mobilisation qui, dans le contexte encore difficile, est à saluer, car elle se fait le relai de nombreuses luttes locales dans les administrations et entreprises.

Des luttes qui font le lien entre les enjeux de proximité et ceux plus nationaux, avec parfois des victoires et des avancées importantes (Chez SANOFI et SYNTHOMER par exemple, avec le retrait de leurs néfastes projets...).

Mais pour contrer les volontés libérales du patronat et du gouvernement, et changer en profondeur notre modèle de société, va devoir franchir un nouveau palier dans les semaines et mois à venir...

C'est pourquoi, il convient d'ores et déjà d'organiser le débat avec les salariés, les retraités, les privés d'emploi, afin de décider des actions à mettre en œuvre et opposer aux stratégies du Gouvernement et du patronat, toutes légitimes revendications !

**Soyons vigilants et prêts à agir ! Restons mobilisés et unis !
De notre activité dépendra la victoire !**

Rouen, le 8 octobre 2021